

No. 425.

---

1ère Session, 5e Parlement, 18 Victoria, 1855.

---

(BILL PRIVE.)

**BILL.**

Acte pour amender l'act qui incorpore  
la compagnie d'assurance de Québec  
contre les accidents du feu et pour  
rendre plus facile la régie des affaires  
de la dite compagnie.

---

Reçu et lu, la première fois, mercredi, 25 avril  
1855.

Seconde lecture, jeudi, 26 avril 1855.

---

**M. ALLEYN.**

---

QUEBEC :  
IMPRIME PAR LOVELL ET LAMOUREUX,  
RUE LA MONTAGNE.